

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

REUNION DU 13 FEVRIER 2021

En présence de : Alex SERGENT Président de la commission électorale, Philippe ESCOLA, Georges FLOURET, Louis CAINNE, Claude DELOUX, membres de la commission électorale ; Gilles HERAULT s'est excusé retenu par d'autres obligations.

Philippe ESCOLA sera proposé au poste de secrétaire de la Commission de surveillance des opérations électorales au prochain Comité Directeur.

Examen des dossiers transmis pour les 2 candidats au poste de membre du comité directeur du district côte d'opale :

Identité	N° Licence Validée saison 2020-2021	Qualité	Justification Licence en cours	Justif Identité	Justif Domicile	Justif Judiciaire
Mme LEGALL Valérie	1920932725	Membre	Licence Dirigeant US Outreau Présidente Outreau Futsal	Oui	Oui	Oui
Mr BAILLEUL Patrick	1999680085	Membre	Licence Dirigeant individuel	Oui	Oui	Oui

Chaque candidat ayant rempli les conditions requises à savoir :

Etre Licencié depuis plus de 6 mois dans un club sur le territoire du district côte d'opale (ou membre individuel) et autorisé si besoin par le président de son club.

Avoir la majorité légale (être âgé de 18 ans ou plus)

Jouir de ses droits civiques et être de nationalité française

Etre domicilié sur le territoire du district Côte d'opale

Ne pas être suspendu par la commission de discipline (suspension en temps)

La commission a examiné les dossiers des 2 candidats au poste de représentant des clubs au comité départemental.

Identité	N° Licence Validée saison 2020-2021	Justification Licence en cours	Justif Identité	Justif Domicile	Justif Judiciaire
Mr DAVIES Pierre Edouard	1976828363	Président de Wissant FC Président Groupement Opale Foot Sangatte	Oui	Oui	Oui
Mr ESCOLA Philippe	1930004924	Secrétaire de US Verchocq Ergny Herly	Oui	Oui	Oui

Chaque candidat remplit les conditions requises à savoir :

Etre Licencié depuis plus de 6 mois dans un club sur le territoire du district côte d'opale.

Avoir la majorité légale (être âgé de 18 ans ou plus)

Jouir de ses droits civiques et être de nationalité française

Etre domicilié sur le territoire du district Côte d'opale

Ne pas être suspendu par la commission de discipline (suspension en temps)

Mr Philippe ESCOLA n'a pas pris part à la vérification du dossier des candidats au poste de représentant des clubs du district côte d'opale au comité départemental du pas de calais.

Lors de l'assemblée générale dont la date reste à ce jour à déterminer ; le QUORUM nécessaire à la validité d'un vote sera de 33% des clubs affiliés, ceux-ci devant représenter 33% des voix potentielles de l'ensemble des clubs affiliés du District.

Lors d'un vote on gardera le nombre de voix exprimées :

La majorité sera obtenue sur le dépassement de 50% des ces suffrages exprimés ; les nuls ou blancs ou non exprimés ne seront pas pris en compte.

Le président et la commission surveilleront le bon déroulement des votes.

Le Président de la C S O E : Alex SERGENT